

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 67 (1987)
Heft: 3

Anhang: Supplément : 69 assemblée générale de la C.C.S.F
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour acheter mieux
Pour louer mieux

Pour vendre mieux
Tous biens immobiliers

Rapport de Monsieur Marius Wetzel, Trésorier

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Président,
Messieurs,

J'ai le plaisir de vous rendre compte des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1986, dont le bilan fait apparaître un résultat positif de 92 934 F, alors que l'exercice 1985 se soldait par une perte de 6 959 F.

L'équilibre financier retrouvé par les sections de Lyon et Marseille, la première grâce aux succès de ses campagnes de recrutement de nouveaux membres et la seconde grâce au résultat du stand suisse à la Foire de Marseille, a contribué fortement à la croissance du budget global de la Compagnie.

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Une régression de nos produits publicitaires et des publications que la fin du programme d'actions spéciales de la Confédération, qui avait aidé à doubler le tirage de la Revue Économique Franco-Suisse en 1985, ramène de 493 000 F en 1985 à 358 000 F pour 1986.
- Un très fort accroissement de nos recettes juridiques et commerciales qui passent de 177 956 F en 1985 à 380 738 F l'année dernière, soit une hausse de 114 %. Ces chiffres sont le résultat des efforts importants fournis par le Secrétariat de la Chambre pour restructurer et développer ses services.

- Une amélioration sensible de l'accroissement des cotisations. Celles-ci atteignent la somme de 1 221 108 F contre 1 147 064 F pour l'année précédente. Cette évolution provient de la stabilisation du nombre des adhérents, de la hausse du tarif des cotisations ainsi que du renchérissement du franc suisse.
- Une consolidation de nos recettes nettes des manifestations qui s'élèvent à 95 948 F contre 66 337 F une année auparavant, même si en 1986 la Compagnie n'a pu mettre sur pied d'important séminaire.
- La progression des charges a pu être maintenue à un niveau modéré de 4,7 %. La somme des postes « charges externes » et « autres charges externes » est ainsi passée de 649 577 F en 1985 à 680 841 F en 1986.

Pour terminer, il faut noter la faiblesse des fonds propres qui se trouvent maintenant portés à 118 943 F, contre 26 009 F en 1985.

Ce montant reste modeste et oblige la Compagnie à une gestion très serrée de ses dépenses dont l'accroissement pour l'année en cours ne pourra toutefois être inférieur au taux d'inflation.

Compte de résultat de l'exercice 1986

CHARGES

PRODUITS

	1986	1985		1986	1985
	FF	FF		FF	FF
ACHATS DE PAPIER D'IMPRESSION	90 130,96	51 571,83	PRODUITS DES PUBLICATIONS	635 485,55	902 072,67
VARIATION DE STOCK	35 312,26	54 911,38	PRODUITS DES MANIFESTATIONS	282 268,16	232 040,05
CHARGES DES PUBLICATIONS	277 417,77	415 905,45	COTISATIONS FRANCE ET SUISSE	1 221 108,89	1 167 064,55
CHARGES DES MANIFESTATIONS	186 320,10	165 702,68	COTISATIONS EXCEPTIONNELLES	226 000,00	217 100,00
DÉPENSES DIVERSES À REFACTERER	18 661,12	11 243,52	RECETTES JURIDIQUES ET COMMERCIALES	380 738,94	179 266,47
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	728 422,39	690 232,74	RECETTES DIVERSES	94 536,65	69 428,96
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	104 989,00	103 600,00	PRODUITS FINANCIERS	42 604,84	19 059,27
CHARGES DE PERSONNEL	1 377 704,68	1 243 025,87	PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 442,56	44 274,56
DOTATIONS AUX COMPTES			Excédent des dépenses sur les recettes 1986		
D'AMORTISSEMENTS	80 704,49	16 977,00		-	6 959,46
CHARGES FINANCIÈRES	5 594,63	9 422,15			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 619,24	81 673,37			
Excédent des recettes sur les dépenses 1986	92 933,43				
	2 932 185,55	2 844 265,99			
				2 932 185,55	2 844 265,99

ACTIF

Bilan au 31 décembre 1986

PASSIF

Actif immobilisé	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1986			BILAN AU 31/12/1985	Capitaux propres	BILAN AU 31/12/1986	BILAN AU 31/12/1985
	Brut	Amortis- sements	Net		Fonds propres		
	FF	FF	FF		Résultats de l'exercice		
Immobilisations corporelles	386 401,41	296 256,41	90 145,00	26 218,00	Total	26 009,67	32 969,13
Autres immobilisations corporelles						92 933,43	(6 959,46)
Immobilisations financières							
Participations	101 100,00		101 100,00	101 100,00		118 943,10	26 009,67
Prêts	81 516,77		81 516,77	81 516,77			
Total	569 018,18	296 256,41	272 761,77	208 834,77			
Actif circulant							
Stocks et en-cours							
Stocks papier d'impression							
Créances							
Créances clients et comptes rattachés							
Autres créances							
Valeurs mobilières de placement							
Autres titres							
Disponibilités							
Comptes de régularisation							
Charges constatées d'avance							
Total	143 641,39		143 641,39	33 886,72			
Total général	853 557,56		853 557,56	797 248,28			
	1 422 575,74	296 256,41	1 126 319,33	1 006 083,05			
					Total général	1 126 319,33	1 006 083,05

Sur la base des travaux et contrôles auxquels nous avons procédé auprès de la Chambre de Commerce Suisse en France à Paris, nous certifions que les chiffres du compte de résultat ci-dessus ressortent bien des livres et comptes de cette Association et reflètent effectivement la situation active et passive à cette date.

Paris, le 19 mai 1987.

CIDATEC
Société d'Expertise Comptable

Christian LANDES
Expert-Comptable Inscrit au tableau de l'Ordre à Paris

Vacances à

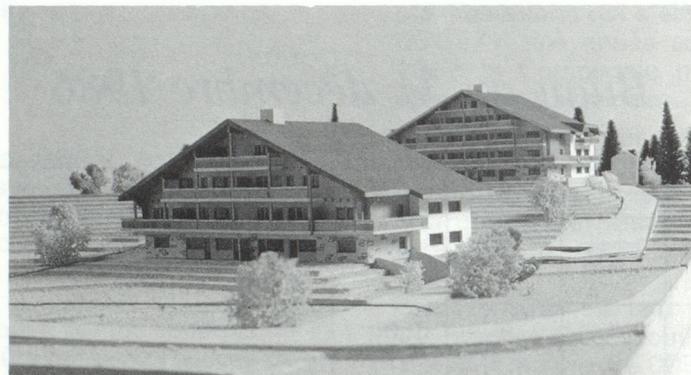
Crans

sur-SIERRE (Suisse)

Altitude: 1500 mètres

La station la plus ensoleillée de Suisse

Saison d'hiver et d'été - 2 parcours de golf



LE PLUS GRAND CHOIX DE CHALETS ET D'APPARTEMENTS À LOUER ET À VENDRE

Superbes occasions pour Suisses

AGENCE IMMOBILIÈRE GASTON BARRAS
3963 CRANS-SUR-SIERRE
Téléphone (027) 41 27 03 – Télex 473 805

LA MAISON DU VALAIS – 20, rue Royale 75008 PARIS
Téléphone 42-60-22-72 – 42-60-23-75

La Chambre de Commerce Suisse en France a tenu le 21 mai 1987 à Paris sa 69^e Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Serge Montandon et en présence de son Excellence Monsieur Carlo Jagmetti, Ambassadeur de Suisse en France.

Les textes ci-après rendent compte de cette Assemblée, qui précéda un dîner à l'issu duquel Monsieur Pierre Languetin, Président du Directoire de la Banque Nationale Suisse présenta un exposé intitulé « des changes stables dans le système actuel ? ».

Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 1986

L'économie suisse, très tournée vers l'extérieur, s'inscrit forcément dans le contexte mondial. Or, quels sont les faits qui ont marqué ce contexte en 1986 ? :

- croissance modérée du P.N.B. dans les pays de l'O.C.D.E. (2-3 %).
- inflation très basse, 2 % moyenne O.C.D.E., taux le plus bas depuis les années soixante.
Raisons : baisse du prix du pétrole et pression à la baisse sur les autres matières premières.
- courbe ascendante des investissements d'équipement, moins en France.
- Effondrement du taux de change de la monnaie américaine, avec toutes les conséquences mondiales qu'une telle situation implique.
- Déficit record de la balance commerciale américaine.
- Découvert colossal du budget fédéral américain (211 mia. \$).
- Stagnation du nombre des chômeurs dans les pays de l'O.C.D.E.
- Aucun allègement ou amélioration décisifs à la situation économique précaire du Tiers-Monde.

Conjoncture suisse

Comment l'économie suisse s'est-elle comportée dans ce contexte ?

- P.I.B. en hausse de 2,5 %, c'est-à-dire dans la moyenne de l'O.C.D.E.

• Situation de plein emploi (- de 1 % de chômage) pratiquement unique dans le monde. Les secteurs de haute qualification connaissent même une certaine tension.

- Forte augmentation des investissements d'équipement.
- Faible progression des exportations (+ 2 %), grâce surtout à des ventes soutenues de biens d'équipement et face à des facteurs adverses comme la chute du dollar et un faible accroissement des échanges internationaux.
- Légère diminution des importations (effet dollar), ce qui fait que le déficit structurel et normal de la balance commerciale de la Suisse a continué à régresser.
- Bien que le résultat d'ensemble de l'économie ait été satisfaisant, l'industrie a connu une légère détérioration, car l'effet dollar a obligé à des cessions sur les prix.

Échanges franco-suisses

1986 a continué la tradition du déséquilibre des échanges commerciaux franco-suisses, avec 15,6 mia de FF en faveur de la France, donc en léger retrait sur l'année précédente. Retrait dû aussi bien à l'augmentation des exportations suisses vers la France (+ 9 %), qu'à la quasi-stagnation des exportations françaises vers la Suisse, ces dernières causées d'ailleurs au premier chef par des combustibles minéraux, donc produits pétroliers, et par des métaux précieux.

En revanche, les produits industriels et agro-alimentaires traditionnels français ont bien marché.

Cette diminution du déficit suisse est donc due à la baisse du pétrole et ne signifie pas un changement de tendance.

□ La France dans le commerce extérieur de la Suisse

En 1986, la France reste le deuxième fournisseur de la Suisse, dans la même proportion qu'en 1985 (11,5 % du total des importations de la Suisse), alors que la R.F.A. accroît encore l'importance de sa 1^{re} place (de 30 % à 33 % en 86). L'Italie vient derrière à 10 %, puis le Royaume-Uni à 7 % et les U.S.A. en 4^e position à 5 1/2 %.

Avec 9 % des exportations suisses, la France se maintient au 3^e rang des clients de la Suisse, derrière la R.F.A. 21 % et les U.S.A. 9,5 %, mais dont la position se dégrade d'un point (toujours l'effet dollar).

Trois conclusions importantes :

1. L'affirmation et même l'augmentation annuelle par année de la première place de la R.F.A. dans le commerce extérieur suisse.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

PARIS 16, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS
Tél. 42.96.14.17

LYON Section Rhône-Alpes et Centre
15, rue du Musée-Guimet,
69006 LYON
Tél. 78.93.04.39

MARSEILLE Section de Marseille et du Sud-Est
7, rue d'Arcole,
13291 MARSEILLE CEDEX 6
Tél. 91.37.72.06

RELATIONS COMMERCIALES

Recherches de représentants, agents, commettants, fournisseurs

Transmission de listes d'adresses, recherche approfondie et sélection des partenaires commerciaux.

Enquêtes

Recherche de débouchés, étude des possibilités de vente en France en fonction des caractéristiques du produit, de la concurrence, du marché, des réseaux et canaux de distribution.

Renseignements pratiques

Adresses des administrations, organismes professionnels, fournisseurs, détenteurs de marques, fabricants, représentants ; problèmes de transports internationaux, questions de procédure douanière.

Foires, salons spécialisés

Renseignements pratiques sur les principales manifestations commerciales en France et en Suisse, organisation de la participation collective suisse aux foires françaises ; représentation en France de foires et salons suisses.

COOPÉRATION INDUSTRIELLE

Coopération entre entreprises industrielles

Mise en relation entre donneurs et preneurs d'ordre, en collaboration avec les associations et syndicats professionnels des branches concernées.

Accords techniques

Mise en relation d'entreprises disposées à échanger leurs licences et know how.



COUPON-RÉPONSE

à renvoyer à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris

La Société

Monsieur/Madame

Adresse

souhaite :

- recevoir une documentation plus détaillée sur les activités de la Chambre de Commerce Suisse en France ;
- être abonné(e) pour une année à la Revue économique franco-suisse (FS 60 – ou FF 160 ; FS 45 – ou FF 105, pour les membres) ;
- recevoir gratuitement deux numéros du Bulletin d'information de la Chambre ;
- être abonné(e) pour une année au Bulletin d'information de la Chambre (FS 105 – ou FF 285 ; FS 75 – ou FF 205 pour les membres) ;
- vous suggère d'adresser, de sa part, une documentation sur les activités de la Chambre de Commerce Suisse en France à

Recherche de représentations industrielles

Compte tenu des particularités du marché des biens industriels et d'équipement, mise en relation entre les professionnels des secteurs concernés.

SERVICE JURIDIQUE

Recouvrement de créances

Représentation des créanciers dans les procédures judiciaires, en France et en Suisse.

Droit commercial

Renseignements et conseils pratiques dans le droit des intermédiaires du commerce (représentants, agents, etc.), des sociétés commerciales et de l'arbitrage.

Fiscalité

Renseignements et conseils en droit fiscal français et suisse ; double imposition franco-suisse ; contributions indirectes ; régime TVA à l'importation et exportation ; récupération de TVA.

Formalités administratives

Renseignements sur licences d'importation, admission temporaire, agréments ministériels pour les investissements directs en France, carte de commerçant étranger, autorisation de transports de marchandises, etc.

MANIFESTATIONS

Organisation de

- dîners-conférences
- visites d'entreprises
- séminaires douaniers, fiscaux, juridiques

INFORMATION

Revue économique franco-suisse (trimestrielle)

Analyse les problèmes d'actualité qui se posent à l'économie, au commerce et à l'industrie des deux pays.

Bulletin d'information

Tour d'horizon rapide et pratique sur l'actualité économique et financière. Chronique juridique. Offres et demandes de représentations commerciales et industrielles.

Guide France Suisse Affaires

Consacré à la réglementation en vigueur régissant les échanges commerciaux franco-suisses.

1^{er} tome : Informations juridiques (sorti des presses en mai 1987).
2^e tome : Fiscalité/échanges commerciaux (parution prévue en juin 1988).

3^e tome : Renseignements pratiques. Liste des membres de la Chambre de Commerce Suisse en France et de fournisseurs divers (parution projetée en automne 1988).

SUPPLÉMENT : 69^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.C.S.F.

2. Les liens économiques qui lient la Suisse au Marché Commun ne font que s'accroître, aidés par l'effet dollar :

	1985	1986
Exportations suisses	50 %	55 %
Importations suisses	69 %	73 %

3. Déficit de la balance commerciale suisse, de 8,1 à 6,5 mia. de Sfr.

La Suisse dans le commerce extérieur de la France

La Suisse est le 9^e fournisseur de la France (2,5 %) et représente le 7^e client (4,6 %).

Deux conclusions ici :

- a) la Suisse reste, de tous, le partenaire commercial le plus avantageux pour la France (15,6 mia. de FF) ;
- b) le commerce avec la Suisse permet à la France de combler le tiers de son déficit commercial avec le Marché Commun.

Les activités de la Chambre

En 1986, l'essentiel des efforts de la Chambre a été engagé dans le processus de réforme des services de la Compagnie dont le manque de rentabilité de certains avait été relevé notamment lors de la précédente Assemblée Générale.

A la fin de la période sous revue, on ne peut pas encore affirmer que tous les objectifs ont été atteints, l'absence de fonds propres empêchant presque complètement une évolution rapide des effectifs et certaines activités ne pouvait être menées à bien faute de personnel.

Toutefois, l'amélioration des comptes de la Chambre en 1986 est à mettre entièrement au crédit du résultat de ces réformes. En effet, les recettes juridiques et commerciales s'étaient élevées à 177 000 FF en 1985 et se sont montées à 380 000 FF en 1986, soit une hausse de plus de 110 %.

En 1986, d'intenses consultations ont eu lieu entre l'ensemble des Chambres de Commerce suisses à l'étranger représentées par l'Union et les départements fédéraux des Affaires étrangères et de l'Économie publique, pour obtenir de la Confédération une plus juste rétribution des travaux effectués en lieu et place des Ambassades. Ces contacts actuellement toujours en cours pourraient avoir quelques effets tangibles sur la situation de notre Chambre en 1988 au plus tôt.

En 1986, et pour la dernière fois de manière complète, la Chambre a également intégré à son programme d'activités certaines actions destinées à promouvoir l'industrie suisse d'exportation selon les objectifs de son programme 1983-1986 de relance de l'économie suisse voté par le Parlement fédéral.

Nous allons maintenant examiner nos activités service par service.

Service des relations commerciales

Ce service est sans aucun doute le plus important, le plus essentiel parmi tous ceux que nous offrons.

Ses tâches sont nombreuses : recherche de représentant et de représentations, études de marché, identification de marques, enquêtes de solvabilité, fourniture d'adresses diverses, mise à jour du stock volumineux de la documentation, tenue des fichiers d'adresses pour n'en citer que quelques-unes.

En concurrence avec d'autres organismes tant privés que publics, ce service est confronté à la lourde tâche de répondre à de nombreuses interrogations écrites et téléphoniques, sans pouvoir facilement exiger une rémunération correcte pour les prestations fournies.

Ce service a été remanié fin 1986, le temps du traitement des dossiers considérablement réduit et une couverture des frais est maintenant toujours exigée de la part des sociétés suisses, les sociétés françaises bénéficiant naturellement de la gratuité de certaines prestations et de tarifs préférentiels pour d'autres.

Une légère croissance des recettes en fin d'année a accompagné ce train de mesures.

Service juridique

C'est ce service, remanié en 1985, qui a le plus contribué à la croissance des recettes propres de la Compagnie pour l'année 1986.

Le chiffre d'affaires du service juridique a évolué comme suit ces dernières années : 80 000 FF en 1984/100 000 FF en 1985 et environ 250 000 FF en 1986.

Avec maintenant deux collaborateurs à trois-quart temps, ce service est à même d'assurer une permanence pour l'accueil des visiteurs et se charge de tâches plus complexes.

Les dossiers de recouvrement de créances restent nombreux, et trois cas de création de filiales de sociétés suisses ont été traités. Les questions fiscales et le droit du travail sont des domaines pour lesquels le service juridique donne régulièrement des consultations.

Pour terminer, en 1986, nos juristes ont fourni un gros effort pour la remise à jour et la rédaction de nouveaux chapitres de l'ancien annuaire qui est paru à la fin du mois passé sous le titre de guide France Suisse Affaires.

Service des publications

La Revue Économique franco-suisse et le Bulletin Hebdomadaire n'ont pas accru leur diffusion en 1986. Le tirage de la première s'est maintenu aux environs de 4 000 exemplaires et le second aux environs de 1 100.

Des campagnes intensives de souscription vont être entreprises cette année, l'objectif étant de trouver cent nouveaux abonnés pour chacun des titres.

Les recettes des publications ont connu une bonne croissance en 1986. Toutefois les perspectives pour

SUPPLÉMENT : 69^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.C.S.F.

1987 sont plutôt sombres. L'acquisition de la publicité qui est toujours faite avec soin et persévérance est une tâche sans cesse plus lourde qui demande beaucoup de temps à nos services déjà très occupés.

Ces perspectives peut-être un peu difficiles ne doivent pas cacher la principale réalisation de ce service qui a été de remettre à jour et d'augmenter l'ancien Annuaire Franco-Suisse et de le publier sous la nouvelle forme du **Guide France Suisse Affaires**. Le premier tome qui couvre les questions de droit commercial vient de paraître. Le deuxième tome sur les questions de fiscalité est en préparation et prévu pour la fin de l'année. Le troisième volume, répertoire des membres et des représentations suisses en France, est planifié pour le début 1988.

Cet ouvrage est sans aucun doute une importante contribution à une meilleure transparence des pratiques et des droits commerciaux et doit permettre aux cadres et chefs d'entreprise de mieux comprendre les difficultés qu'ils rencontrent dans la pratique de leurs affaires et de mieux suivre les démarches que des spécialistes en droit peuvent être amenés à faire suivant leurs mandats.

Action d'information sur l'économie suisse et manifestations

En 1986, nous avons participé aux Foires de Dijon et Marseille, en collaboration avec l'Office National Suisse du Tourisme, et l'Office Suisse d'Expansion Commerciale. Nos sections et le siège de Paris ont organisé un certain nombre de dîners-conférences.

En 1986, nous avons également mis sur pied un Séminaire sur le programme Eurêka à Zürich auquel ont participé de nombreuses entreprises et de grandes délégations des administrations suisses et françaises.

Parmi les intervenants à cette journée on a pu entendre entre autres :

M. Philippe Lévy, Délégué aux Accords Commerciaux.
M. Yves Sillard, Coordinateur national français.
M. Philippe Camus, de la Direction générale de Matra.
M. de Bolieu, Direction Générale de Bull.
M. Battistella, Directeur Matra Espace.

Les sociétés de la Confédération

Le Bureau de la Confédération a été créé en 1981. Il a pour mission de faciliter la vie des sociétés suisses en France et de promouvoir les relations entre les deux pays.

Le Bureau de la Confédération a été créé en 1981. Il a pour mission de faciliter la vie des sociétés suisses en France et de promouvoir les relations entre les deux pays.

Le Bureau de la Confédération a été créé en 1981. Il a pour mission de faciliter la vie des sociétés suisses en France et de promouvoir les relations entre les deux pays.

Le Bureau de la Confédération a été créé en 1981. Il a pour mission de faciliter la vie des sociétés suisses en France et de promouvoir les relations entre les deux pays.

La Société suisse de la Confédération

La Société suisse de la Confédération a été créée en 1981.

Service des publications

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Le Service des publications a été créé en 1981.

Allocution de Monsieur Serge Montandon, Président

Après trois ans de présidence de notre Compagnie, je voudrais saisir l'occasion de cette allocution pour dresser un bref bilan qualitatif sur l'état actuel de la Chambre, suivi de quelques brèves remarques sur nos perspectives d'avenir.

Je vais mentionner donc ci-après, l'un après l'autre et dans le désordre les points qui m'ont paru prioritaires au cours de ces trois années et sur lesquels j'ai concentré mon attention ; tous ces points ont été traités ou sont en voie de l'être.

1. Nécessité de restructurer et de repenser les activités de la Chambre face à un environnement en rapide évolution.

Le nombre des membres, et par conséquent les cotisations, étant plutôt en baisse depuis de nombreuses années déjà, il m'a semblé urgent, d'une part de compter davantage à l'avenir sur les services offerts, la nature et la qualité de ces services étant évidemment à adapter à l'évolution très accélérée de notre environnement. D'autre part, nous avons relancé le recrutement, avec des fortunes diverses selon les moments et les régions, mais d'une manière générale, la réduction continue du nombre de nos adhérents semble être stoppée.

2. Approche plus commerciale et moins administrative de l'activité

Nous nous efforçons dans les domaines juridique et de l'information commerciale de mieux valoriser nos services et d'en faire supporter le coût aux bénéficiaires. Vont dans ce sens, le renforcement considérable de notre service juridique, l'effort de qualité de nos publications, l'effort de diffusion d'information dont un exemple important est la parution de notre Guide France Suisse Affaires, héritier de l'ancien Annuaire Franco-Suisse qui n'était pas reparu depuis 1976.

3. Modification de l'art. 27 des statuts

Afin de prendre en compte le fait que, de plus en plus, les grands intérêts suisses en France sont confiés à des non-Suisses, Français en général mais parfois à des personnes d'autres nationalités.

4. Amélioration de notre situation financière

D'un côté grâce à la réorientation des services que je viens de mentionner, et de l'autre par l'acquisition de nos propres locaux, ce qui nous libérera d'un loyer qui risque de devenir excessif à long terme. La première partie de ce programme est en marche et est déjà couronnée de succès, comme le montrent nos résultats financiers. La seconde est également lancée – l'achat de locaux – mais le montage nécessaire s'est révélé plus compliqué que nous ne le pensions ; il sera néanmoins réalisé dans un avenir pas trop éloigné.

5. Réorganisation de la Chambre

Grâce à une meilleure distribution des tâches et à une informatisation qui est en cours, les résultats économiques favorables d'aujourd'hui sont obtenus avec le même nombre de personnes qu'il y a trois ans, mais avec des affectations au commercial et des réductions dans l'administratif.

6. Activité du Président

Un président de notre Compagnie assurant dans l'entreprise qui l'emploie des responsabilités opérationnelles importantes n'a malheureusement que très peu de temps à dédier à la Chambre. Cette réalité est connue de toute personne ayant de grandes responsabilités dans le monde des affaires. Le Bureau de la Chambre s'est longuement penché sur cette réalité et certaines propositions ont été émises pour épauler le président, de deux ordres :

a) **Nomination éventuelle d'un troisième vice-président**, étant entendu qu'il n'est pas à exclure que l'un ou l'autre des vice-présidents fonctionnent à l'occasion en lieu et place du président si celui-ci est empêché.

b) **Élargissement des fonctions du secrétaire général**, lequel est par sa présence constante la véritable cheville ouvrière des activités de la Chambre. La définition et la description de ce poste sont en train d'être revues actuellement, de même que les conditions qui pourraient faire que ce poste connaisse une plus grande stabilité et ne soit pas à repourvoir tous les quatre ans.

7. Meilleure pénétration et meilleure audience de notre Compagnie en Suisse alémanique

Le poids de l'activité économique suisse étant fortement concentré dans certains centres de Suisse alémanique, il semble que notre Chambre devrait chercher à obtenir une meilleure audience dans ces régions que par le passé. Il conviendra peut-être que nos séminaires, rencontres ou manifestations en général en Suisse tiennent plus compte de cette réalité, en surmontant la barrière de certaines affinités culturelles. La possibilité d'une antenne à Zürich est également en train d'être examinée, ceci bien évidemment sans faire double emploi avec les activités de l'O.S.E.C. avec lequel nous collaborons harmonieusement.

*

**

Nous nous posons également la question de savoir quel rôle devra jouer la Chambre dans le marché européen de 1992. Dans ce cadre, nous devrions éventuellement repenser notre rôle.

*

**

Je voudrais conclure en soulignant que les deux missions fondamentales de la Chambre restent ce qu'elles ont été, à savoir :

- Défense de l'image et promotion des intérêts de l'industrie et des services suisses.
- Lieu privilégié de rencontre entre hommes d'affaires défendant des intérêts suisses.